

CROIX-ROUGE COMPETENCE- Site d'Ollioules

201 chemin de Faveyrolles – Quartier Darbousson

CS00003 – 83192 OLLIOULES CEDEX

04 94 93 66 00

<https://competence.croix-rouge.fr>

Contact : ifts.ollioules@croix-rouge.fr –

CROIX-ROUGE
COMPÉTENCE



croix-rouge française

DOSSIER D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION POUR L'ENTRÉE EN FORMATION DE MONITEUR-EDUCATEUR

Rentrée de septembre 2023

PÉRIODE D'INSCRIPTION	Du 20 octobre 2022 au 25 janvier 2023
EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE	Mercredi 15 février 2023
RÉSULTATS D'ADMISSIBILITE (prévisionnel)	Mercredi 1 ^{er} mars 2023 Publiés sur le site https://competence.croix-rouge.fr
EPREUVES ORALES D'ADMISSION	Du 20 au 25 mars 2023
RÉSULTATS D'ADMISSION	Mercredi 10 mai 2023 Publiés sur le site https://competence.croix-rouge.fr
DATE DE RENTRÉE	Lundi 4 septembre 2023

LA FORMATION

La formation peut s'effectuer en voie initiale, en cours d'emploi et par la voie de l'apprentissage.

Durée de la formation : 24 mois de formation (950 heures d'enseignement théorique / 980 heures de stage).

La formation est accessible dans le cadre de la formation initiale (30 places en formation initiale financée par la Région Sud, en apprentissage et en formation professionnelle continue.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve d'admissibilité

- Réussir les épreuves de sélection comprenant une épreuve écrite d'admissibilité et deux épreuve d'admission (détail ci-après).

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Les dossiers doivent être déposés ou expédiés par voie postale – cachet de la poste faisant foi (nous vous conseillons un envoi en Recommandé avec Accusé de Réception) – avec les pièces demandées à :

CROIX-ROUGE COMPETENCE- Site d'Ollioules

201 chemin de Faveyrolles Quartier Darbousson – CS 00003 – 83192 OLLIOULES Cedex

LES EPREUVES DE SELECTION

- **L'épreuve écrite d'admissibilité**

Une écrite d'admissibilité (durée : 2h00) est notée sur 20 points.

Le.la candidat.e. devra réaliser à un ou plusieurs exercices rédactionnels à partir d'un ou plusieurs textes portant sur une thématique socio-éducative destinée à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite.

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité les candidats titulaires :

- d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au moins au niveau IV ;
- d'un baccalauréat ;
- d'un diplôme européen ou étranger règlementairement admis en dispense du baccalauréat ;
- du diplôme d'Etat de TISF ;
- du BEATEP spécialité « activité sociale et vie locale » ou BPJEPS « animation sociale » ;
- du diplôme d'Etat d'AVS ou mention complémentaire « aide à domicile » ;
- du diplôme d'Etat d'AMP ;
- du diplôme d'Etat d'assistant familial.

Les candidat.e.s ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve écrite peuvent accéder aux épreuves orale.

- **Les épreuves orales**

- **Une épreuve orale individuelle d'admission** notée sur 20 points (durée : 30 minutes) : à partir du CV et de la lettre de motivation portant sur le parcours, la motivation et la capacité à s'engager du.de la candidat.e dans une formation sociale.
- **Une épreuve orale de groupe d'admission** notée sur 20 points (durée : 30 minutes) : Débat de groupe, réalisation collective.

A l'issue des épreuves, les candidats sont classés par ordre de mérite.

COÛT DE LA SÉLECTION

Le coût de la sélection est de 149 €.

RESULTATS D'ADMISSION

Les résultats de l'admission en formation ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle cette sélection a été réalisée.

Cependant, les candidats en congé de maternité, paternité ou adoption, ou dont la demande le 31 août 2021 de mise en disponibilité a été refusée ou disposant d'un congé de garde d'un de ses enfants, âgé de moins de quatre ans bénéficient de droit d'un report d'admission limité à deux ans.

Un report d'admission pour la même période est accordé de droit en cas de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale ou de refus de l'employeur ou du financeur d'une demande de projet de transition professionnelle ou de congé de formation professionnelle.

En outre, en cas de maladie, d'accident, ou si le candidat apporte la preuve de tout autre événement grave lui interdisant d'entreprendre ses études au titre de l'année en cours, un report peut être accordé par le directeur de l'établissement.

Toute personne ayant bénéficié d'un report d'admission doit confirmer son intention de reprendre sa formation trois mois avant la date de l'entrée en formation. Le report est valable pour l'établissement dans lequel le candidat avait été précédemment admis.

LE COÛT DE LA FORMATION

STATUT DU/DE LA CANDIDAT.E	COÛT DE LA FORMATION
Si le/la candidat.e relève de la formation initiale Ce statut concerne : <ul style="list-style-type: none">• Les élèves et étudiants.es en continuité de parcours scolaire sans interruption de plus d'un an. Les jeunes et adultes sans emploi qui souhaitent obtenir une qualification reconnue en vue d'améliorer leurs chances d'accès à un emploi	Coût de formation pris en charge par la Région Sud
Si le/la candidat.e relève de la formation professionnelle continue Ce statut concerne les salariés.ées en congés Projet de Transition Professionnelle libérés de leur activité pendant toute la durée de la formation	Coût de formation : 11 400 € (tarifs 2023)
Si le/la candidat.e relève de la formation en emploi Ce statut concerne les salariés.ées en Parcours Emploi Compétences (PEC) ou en reconversion / promotion par alternance	Coût de formation : 11 400 € (tarifs 2023)
Si le/la candidat.e a signé un contrat d'apprentissage avec un employeur	Coût de formation pris en charge par France compétences

ACCES A LA FORMATION PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Les formations en apprentissage sont réservées aux jeunes âgé.e.s de 18 à 29 ans (sans limitation d'âge pour les candidat.e.s ayant le statut de travailleur handicapé).

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée.

Pour intégrer une formation par la voie de l'apprentissage, le/la candidat.e doit avoir trouvé un employeur et passer les épreuves de sélection.

La formation est gratuite pour l'apprenti.e.

CROIX-ROUGE COMPETENCE- Site d'Ollioules

201 chemin de Faveyrolles – Quartier Darbousson

CS00003 – 83192 OLLIOULES CEDEX

04 94 93 66 00

<https://competence.croix-rouge.fr>

Contact : ifts.olioules@croix-rouge.fr –

CROIX-ROUGE
COMPÉTENCE



croix-rouge française

DOSSIER D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION POUR L'ENTRÉE EN FORMATION DE MONITEUR-EDUCATEUR

Rentrée de septembre 2023

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Cette fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Une photocopie des titres et diplômes obtenus – Pour les diplômes étrangers, la traduction en français par l'organisme CIEP est obligatoire (Toute personne ne fournissant pas les diplômes requis sera soumise à l'intégralité des épreuves)
- Une photocopie lisible de l'un des documents suivants : livret de famille régulièrement tenu à jour, carte nationale d'identité en cours de validité (photocopie recto-verso), passeport en cours de validité, copie ou extrait d'acte de naissance.
Les candidats étrangers doivent fournir : une carte de séjour ou une carte de résident ou un passeport avec traduction française par un traducteur assermenté ou une carte d'identité avec traduction française par un traducteur assermenté
- Un exposé manuscrit de vos motivations et de vos projets professionnels (2 pages maximum) qui sera apprécié par le jury de l'épreuve orale d'entretien individuel
- Un curriculum vitae accompagné des justificatifs d'activités correspondants (par ex. contrat de travail, certificat d'employeur, inscription Pôle Emploi...)
- Deux photos d'identité au format réglementaire (une que vous devez coller sur la fiche d'inscription, et la seconde avec votre nom mentionné au dos pour l'épreuve de groupe)
- 10 timbres Poste au tarif en vigueur (lettre prioritaire)
- Le règlement des droits d'inscription à la sélection : 149 €
Règlement par chèque libellé à l'ordre de la Croix-Rouge Française ou par carte bancaire auprès du secrétariat d'accueil (somme non remboursable au-delà du délai de 10 jours après la date de clôture des inscriptions)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE ET RETOURNE PAR COURRIER

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Expérience dans le domaine sanitaire et/ou social
- Expérience de 5 ans dans un autre domaine

EMPLOIS OCCUPES	TEMPS COMPLET OU TEMPS PARTIEL (1)	DUREE DU CONTRAT		NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR	DECOMPTE DU TEMPS TRAVAILLE <i>(Cadre réservé à l'Institut)</i>
		Date de début	Date de fin		

(1) Si temps partiel, précisez le taux (50%, 75% etc...)

Comment avez-vous connu cette formation ?

- Internet
 Newsletter
 Partenaires (Pôle emploi, Mission locale...)
 Radio
 Portes ouvertes
 Réunion d'information
 Forum ou salon d'information
 Presse (précisez)
 Autre (précisez).....

Je suis informé(e) de ce que le Président de la Croix-Rouge française et par délégation, son Directeur général, en sa qualité de responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel à des fins de gestion de trombinoscope et des organigrammes, de production étudiante et de la communication externe de l'IFRSS sur la base de mon consentement. Ces données sont destinées au personnel habilité de l'IFRSS ainsi que le cas échéant, à ses partenaires contractuels ou commerciaux ; elles seront conservées selon les modalités suivantes :

- pendant le temps de ma formation puis supprimées pour la gestion du trombinoscope et des organigrammes ;
- pendant 5 ans à compter de ma sortie pour les autres finalités précitées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), je dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité de mes données, du droit d'obtenir la limitation de leur traitement ainsi que du droit de retirer mon consentement à tout moment. Je dispose également du droit de définir des directives relatives au sort de mes données et à la manière dont je souhaite que mes droits soient exercés après mon décès.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de mes données dans ce cadre, je peux contacter qualite.irfss-pacac@croix-rouge.fr ou par courrier postal au siège de la Croix-Rouge française au 98, rue Didot – 75014 PARIS.

Je peux adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (« CNIL ») si j'estime que le traitement de mes données n'est pas effectué conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A.....

Signature

Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|